

**Décision portant nomination du directeur de la Caisse d'allocations
familiales de la Nièvre**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article L.217.3 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu les articles R. 123-47-6, R. 123-47-10 et R. 217-9 du Code de la Sécurité Sociale;
- Vu Le décret du 5 septembre 2013 (JO du 6 septembre 2013) portant nomination de Monsieur Daniel Lenoir en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu l'offre publiée sur la bourse des emplois de l'Ucanss n° 2852 du 21 septembre 2016 relative à la vacance du poste de directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Nièvre ;
- Vu l'avis du comité des carrières (article L 217-5 du code de la sécurité sociale) émis le 18 novembre 2016 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la Nièvre, en date du 16 décembre 2016 ;

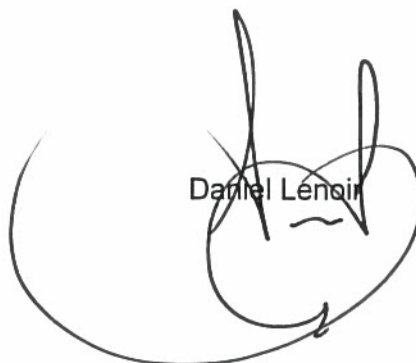
DECIDE

Article 1 : Madame Sylvie LABORIE, née le 29 juin 1965 à PERIGUEUX (24), est nommée dans les fonctions de directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Nièvre.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1er avril 2017.

Article 3 : Cette décision sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris le **03 JAN. 2017**


Daniel Lenoir



32 avenue de la Sibelle
75685 Paris cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52
Fax : 01 45 65 57 24